



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT
LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2018

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue à l'hôtel de ville le mardi 18 septembre 2018 à 19h, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un employé d'une entreprise privée de messagerie, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Mario Arsenault, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, madame et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes et Mario Perron.

Sont absents à cette séance, madame et monsieur les conseillers Johanne Di Cesare et Mario Arsenault.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Me Sophie Laflamme, greffière et Madame Nancy Trottier, directrice générale, sont présentes.

516-09-18

DEMANDE DE PIIA NUMÉRO 2018-00091 – 117, RUE SAINT-PIERRE LOCAL 100

CONSIDÉRANT que la requérante, Enseignes Landreville, dépose une demande de PIIA visant l'installation d'une nouvelle enseigne sur le bâtiment du commerce *Librairies Boyer* situé au 117, rue Saint-Pierre, local 100;

CONSIDÉRANT que l'enseigne sur le bâtiment serait composé d'un fond en alupanel peint «blanc os», soit la même couleur que le Vicwest numéro 56069 de la marquise;

CONSIDÉRANT qu'un lettrage d'une épaisseur de 4,5 pouces en aluminium rouge de type rétroéclairé avec lumière Del blanche serait installé sur le panneau;

CONSIDÉRANT que l'enseigne proposée mesurerait 1,29 mètre par 4,57 mètres pour une superficie totale de 5,9 mètres carrés;

CONSIDÉRANT les plans A à C du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT le rapport favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'égard de cette demande;

Il est PROPOSÉ par madame Chantale Boudrias APPUYÉE de monsieur David Lemelin ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ :

D'approuver la demande de PIIA numéro 2018-00091, faite par Enseignes Landreville concernant le 117, rue Saint-Pierre, local 100, soit le lot 6 154 510 du cadastre du Québec, telle que déposée.



No de résolution
ou annotation
517-09-18

DEMANDE DE PIIA NUMÉRO 2018-00092 – 65, RUE ROSTAND

CONSIDÉRANT que la compagnie requérante, Habitations Roussillon, dépose une demande de PIIA visant à faire approuver l'implantation, le modèle de maison, les matériaux de revêtement et l'aménagement paysager de la nouvelle habitation unifamiliale isolée à construire au 65, rue Rostand;

CONSIDÉRANT que la demande est accompagnée du plan d'implantation numéro de dossier 10-1235-239, minute 20 458 (daté du 24 août 2018), signé par Louise Rivard, arpenteure-géomètre et des plans de construction de la firme J.Dagenais Architecte + associés;

CONSIDÉRANT que le bâtiment à construire serait implanté à une distance de 8,10 mètres de la ligne avant, à une distance de 3,46 mètres de la ligne latérale droite, à une distance de 1,6 mètre de la ligne latérale gauche et à une distance de 10,62 mètres de la ligne arrière;

CONSIDÉRANT que le bâtiment projeté a un rapport bâti terrain de 0,18, ce qui est conforme à la condition de la résolution 468-08-18 du Conseil adoptée le 14 août 2018;

CONSIDÉRANT que le modèle de maison à construire sur le lot 6 017 292 serait le modèle Classique II option A avec garage simple, tel qu'approuvé lors de la demande de PIIA 2018-00054;

CONSIDÉRANT que le bâtiment projeté comporterait deux (2) étages avec garage intégré d'une superficie de 27,3 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que les matériaux utilisés pour ce modèle seraient les suivants :

- Bardeaux d'asphalte: gris lunaire
- Brique Brandon de techo-bloc couleur gris calcaire
- Canoxel couleur gris granit
- Déclin d'aluminium couleur gris granite;
- Portes, porte de garage, fenêtres, soffite et fascias: charbon 523
- Rampes: noir

CONSIDÉRANT que la résidence de la présente demande serait implantée à gauche d'un modèle Classique régulier option B (62, rue Rostand);

CONSIDÉRANT que l'aire de stationnement aurait une largeur de 4,27 mètres et devra être recouverte d'un matériau rigide tel que l'asphalte, le béton, le pavé alvéolé ou le pavé uni;

CONSIDÉRANT que le constructeur prévoit la plantation d'un érable rouge dans la cour avant et un tilleul d'Amérique dans la cour arrière;

CONSIDÉRANT que l'architecture contemporaine du bâtiment s'harmonise avec les bâtiments du secteur;

CONSIDÉRANT les plans A à E du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT le rapport favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'égard de cette demande;

Il est PROPOSÉ par monsieur André Camirand APPUYÉ de monsieur Gilles Lapierre ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ :

D'approuver la demande de PIIA numéro 2018-00092, faite par Habitations Roussillon concernant le 65, rue Rostand, soit le lot 6 017 292 du cadastre du Québec, telle que déposée.

518-09-18

DEMANDE DE PIIA NUMÉRO 2018-00093 – 62, RUE ROSTAND

CONSIDÉRANT que la compagnie requérante Habitations Roussillon dépose une demande de PIIA visant à faire approuver l'implantation, le modèle de maison, les matériaux de revêtement et les aménagements paysagers de la nouvelle habitation unifamiliale isolée à construire au 62, rue Rostand;

CONSIDÉRANT que la demande est accompagnée du plan d'implantation numéro de dossier 10-1235-242, minute 20 471 (daté du 28 août 2018), signé par Louise Rivard, arpenteuse-géomètre et des plans de construction de la firme J.Dagenais Architecte + associés;

CONSIDÉRANT que le bâtiment à construire serait implanté à une distance de 8,10 mètres de la ligne avant, à une distance de 3,14 mètres de la ligne latérale droite, à une distance de 1,6 mètre de la ligne latérale gauche et à une distance de 10,67 mètres de la ligne arrière;

CONSIDÉRANT que le bâtiment projeté a un rapport bâti terrain de 0,17 ce qui est conforme à la condition de la résolution 468-08-18 du Conseil adoptée le 14 août 2018;

CONSIDÉRANT que le modèle de maison à construire sur le lot 6 017 293 du cadastre du Québec serait le modèle Classique régulier option B avec garage simple tel qu'approuvé lors de la demande de PIIA 2018-00054;

CONSIDÉRANT que le bâtiment projeté comporterait deux (2) étages avec garage intégré d'une superficie de 27,3 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que les matériaux utilisés pour ce modèle seraient les suivants :

- Bardeaux d'asphalte: gris lunaire
- Pierre Mondrain de Permacon couleur gris scandina (30% pierre, 70% brique Cinco)
- Brique Cinco de Permacon couleur gris scandina (murs latéraux et arrière)
- Revêtement d'acier MAC: couleur torréfié (MS14)
- Déclin d'aluminium couleur charbon 523
- Portes, porte de garage, fenêtres, rampe, soffite et fascias: noir

CONSIDÉRANT que la résidence serait implantée à droite d'un modèle Classique II option A (65, rue Rostand);

CONSIDÉRANT que l'aire de stationnement aurait une largeur de 4,27 mètres et devra être recouverte d'un matériau rigide tel que l'asphalte, le béton, le pavé alvéolé ou le pavé uni;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT que le constructeur prévoit la plantation d'un chêne blanc dans la cour avant et d'un érable rouge dans la cour arrière;

CONSIDÉRANT que l'architecture contemporaine du bâtiment s'harmonise avec les bâtiments du secteur;

CONSIDÉRANT les plans A à E du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT le rapport favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'égard de cette demande;

Il est PROPOSÉ par monsieur Sylvain Cazes APPUYÉ de monsieur André Camirand ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ :

D'approuver la demande de PIIA numéro 2018-00093, faite par Habitations Roussillon concernant le 62, rue Rostand, soit le lot 6 017 293 du cadastre du Québec, telle que déposée.

519-09-18

DEMANDE DE PIIA NUMÉRO 2018-00094 – 4, RUE ROSTAND

CONSIDÉRANT que la compagnie requérante Habitations Roussillon dépose une demande de PIIA visant à faire approuver l'implantation, le modèle de maison, les matériaux de revêtement et les aménagements paysagers de la nouvelle habitation unifamiliale isolée à construire au 4, rue Rostand;

CONSIDÉRANT que la demande est accompagnée du plan d'implantation numéro de dossier 10-1235-240, minute 20 459 (daté du 24 août 2018), signé par Louise Rivard, arpenteure-géomètre et des plans de construction de la firme J.Dagenais Architecte + associés;

CONSIDÉRANT que le bâtiment à construire, serait implanté à une distance de 8,10 mètres de la ligne avant, à une distance de 4,98 mètres de la ligne latérale droite, à une distance de 1,6 mètre de la ligne latérale gauche et à une distance de 10,32 mètres de la ligne arrière;

CONSIDÉRANT que le bâtiment projeté a un rapport bâti terrain de 0,17, ce qui est conforme à la condition de la résolution 468-08-18 du Conseil adoptée le 14 août 2018;

CONSIDÉRANT que le modèle de maison qui serait construit sur le lot 6 017 305 du cadastre du Québec est le modèle Classique II option B avec garage simple tel qu'approuvé lors de la demande de PIIA numéro 2018-00054;

CONSIDÉRANT que le bâtiment projeté comporterait deux (2) étages avec garage intégré d'une superficie de 27,3 mètres carrés;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT que les matériaux utilisés pour ce modèle seraient les suivants :

- Bardeaux d'asphalte: gris lunaire
- Pierre Rinox Capitale couleur beige Oka (28% pierre, 72% brique)
- Brique Rinox Champlain couleur beige Oka (murs latéraux et arrière)
- Canexel couleur falaise D-5
- Déclin d'aluminium couleur gris
- Revêtement d'acier MAC: couleur noyer noir (éléments architectural de la marquise)
- Portes, porte de garage, fenêtres, facias: Pebble kaki
- Rampe: noir

CONSIDÉRANT que l'aire de stationnement aurait une largeur de 4,27 mètres et devra être recouverte d'un matériau rigide tel que l'asphalte, le béton, le pavé alvéolé ou le pavé uni;

CONSIDÉRANT que le constructeur prévoit la plantation d'un tilleul d'Amérique dans la cour avant et d'un chêne blanc dans la cour arrière;

CONSIDÉRANT que l'architecture contemporaine du bâtiment s'harmonise avec les bâtiments du secteur;

CONSIDÉRANT les plans A à E du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT le rapport favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'égard de cette demande;

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Perron APPUYÉ de monsieur Gilles Lapierre ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ :

D'approuver la demande de PIIA numéro 2018-00094, faite par Habitations Roussillon concernant le 4, rue Rostand, soit le lot 6 017 305 du cadastre du Québec, telle que déposée.

520-09-18

DEMANDE DE PIIA NUMÉRO 2018-00095 – 12, RUE ROSTAND

CONSIDÉRANT que la compagnie requérante Habitations Roussillon dépose une demande de PIIA visant à faire approuver l'implantation, le modèle de maison, les matériaux de revêtement et les aménagements paysagers de la nouvelle habitation unifamiliale isolée à construire au 12, rue Rostand;

CONSIDÉRANT que la demande est accompagnée du plan d'implantation numéro de dossier 10-1235-243, minute 20 458 (daté du 5 septembre 2018), signé par Louise Rivard, arpenteure-géomètre et des plans de construction de la firme J.Dagenais Architecte + associés;

CONSIDÉRANT que le bâtiment à construire, serait implanté à une distance de 8,10 mètres de la ligne avant, à une distance de 2,02 mètres de la ligne latérale droite, à une distance de 4,60 mètres de la ligne latérale gauche (marge avant secondaire) et à une distance de 11,54 mètres de la ligne arrière;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT que le bâtiment projeté a un rapport bâti terrain de 0,18, ce qui est conforme à la condition de la résolution 468-08-18 du Conseil adoptée le 14 août 2018;

CONSIDÉRANT que le modèle de maison à construire sur le lot 6 017 277 du cadastre du Québec serait le modèle UNO option G (espresso) avec garage intégré tel qu'approuvé lors de la demande de PIIA numéro 2018-00054;

CONSIDÉRANT que le bâtiment projeté comporterait deux (2) étages avec garage intégré d'une superficie de 23,4 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que les matériaux utilisés pour ce modèle seraient les suivants :

- Bardeaux d'asphalte: Ardoise antique
- Pierre Mondrain de Permacon couleur nuancé beige ambré (30% pierre, 70% brique Cinco)
- Brique Cinco de Permacon couleur nuancé beige ambré (murs latéraux et arrière)
- Canoxel couleur bois de Santal
- Revêtement d'acier MAC: noyer noir (MS15)
- Déclin d'aluminium couleur argile
- Portes, porte de garage, fenêtres, soffite et fascias: minerai de fer
- Rampe: noir

CONSIDÉRANT que l'aire de stationnement aurait une largeur de 3,66 mètres et devra être recouverte d'un matériau rigide tel que l'asphalte, le béton, le pavé alvéolé ou le pavé uni;

CONSIDÉRANT que le constructeur prévoit la plantation d'un érable rouge dans la cour avant et d'un tilleul d'Amérique dans la cour arrière;

CONSIDÉRANT que l'architecture contemporaine du bâtiment s'harmonise avec les bâtiments du secteur;

CONSIDÉRANT les plans A à D du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT le rapport favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'égard de cette demande;

Il est PROPOSÉ par madame Chantale Boudrias APPUYÉE de monsieur Sylvain Cazes ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ :

D'approuver la demande de PIIA numéro 2018-00095, faite par Habitations Roussillon concernant le 12, rue Rostand, soit le lot 6 017 303 du cadastre du Québec, telle que déposée.



No de résolution
ou annotation
521-09-18

ACCEPTATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE – RÈGLEMENT DE
POURSUITE – DOSSIER NUMÉRO 505-22-026250-177 – INTACT
COMPAGNIE D'ASSURANCE C. VILLE DE SAINT-CONSTANT

Il est PROPOSÉ par monsieur André Camirand APPUYÉ de
monsieur Mario Perron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accepter l'offre de règlement au montant final de 4 000 \$
déposée par Intact compagnie d'assurance à l'égard du dossier de poursuite
numéro 505-22-026250-177 concernant un incident survenu le ou vers le 2
février 2017 au 12, rue Charbonneau.

D'autoriser la greffière ou l'assistante greffière à procéder au
règlement de la réclamation et à signer, pour et au nom de la Ville, tout
document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente
résolution.

Que les sommes nécessaires aux fins de cette dépense soient
puisées à même les disponibilités du poste budgétaire 02-190-00-995

522-09-18

SOUSSIONS – ACQUISITION D'UNE EXCAVATRICE SUR CHENILLE
ET D'UNE REMORQUE NEUVES – 2018TP27-AOP

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à des demandes de
soumissions publiques pour l'acquisition d'une excavatrice sur chenille et
d'une remorque neuves;

CONSIDÉRANT que cinq (5) soumissions ont été reçues et que les
soumissionnaires sont les suivants :

SOUSSIONNAIRES	Montant (\$) (taxes incluses)
Équipements Plannord Ltée	98 878,95 \$
Brosseau et Lamarre Inc.	106 250,70 \$
Équipement Moore Ltée	111 559,23 \$
Équipements Colpron	118 110,37 \$
Location d'équipement Battlefield (QM)	119 286,56 \$

Il est PROPOSÉ par monsieur Sylvain Cazes APPUYÉ de
monsieur Gilles Lapierre ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer le contrat visant l'acquisition d'une excavatrice sur
chenille et d'une remorque neuves au plus bas soumissionnaire conforme,
soit Équipements Plannord Ltée, et ce, aux prix unitaires soumissionnés. Ce
contrat est accordé aux conditions prévues au document d'appel d'offres
portant le numéro 2018TP27-AOP et à la soumission retenue.

La valeur de ce contrat est de 98 878,95 \$, taxes incluses.



No de résolution
ou annotation

523-09-18

D'autoriser le directeur des Services techniques ou la chef de la Division des travaux publics à signer, pour et au nom de la Ville, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

Que les sommes nécessaires aux fins de cette dépense soient puisées à même les disponibilités du règlement numéro 1560-18 décrétant l'acquisition de véhicules, d'équipements accessoires et de machineries et un emprunt de 775 000 \$ (poste budgétaire 23-560-10-320).

MODIFICATIONS DE CONTRAT – RECONSTRUCTION DE LA RUE
SAINTE-CATHERINE – PHASE 2 – VOIRIE – 2017GÉ01

CONSIDÉRANT qu'aux termes de la résolution numéro 107-17 « Soumissions – Reconstruction de la rue Sainte-Catherine – Phase 2 – Voirie – 2017GÉ01 » la Ville a octroyé à Sintra Inc., le contrat pour la reconstruction de la rue Sainte-Catherine – Phase 2 – Voirie, aux prix unitaires soumissionnés pour une valeur approximative de 1 310 883,54 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT que selon l'article 573.3.0.4 de la *Loi sur les cités et villes*, une municipalité ne peut modifier un contrat accordé à la suite d'une demande de soumissions, sauf dans le cas où la modification constitue un accessoire à celui-ci et n'en change pas la nature;

CONSIDÉRANT qu'au courant de ce contrat, des modifications de travaux non prévues sont survenues;

CONSIDÉRANT que, selon les Services techniques, les modifications constituent un accessoire au contrat octroyé et ne changent nullement la nature de ce dernier;

CONSIDÉRANT que le coût additionnel prévu est de 45 624,19 \$ avant les taxes;

Il est PROPOSÉ par madame Chantale Boudrias APPUYÉE de monsieur Mario Perron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'entériner les modifications numéros 4 et 21 révision 01, au contrat octroyé par la résolution numéro 107-17 « Soumissions – Reconstruction de la rue Sainte-Catherine – Phase 2 – Voirie – 2017GÉ01 », telles que montrées au document joint en annexe et d'autoriser le paiement des coûts supplémentaires à Sintra Inc.

D'autoriser le directeur des Services techniques, l'ingénieur de projets ou le technique chargé de projets à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents jugés utiles et nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.



No de résolution
ou annotation

Que les sommes nécessaires au paiement de cette dépense soient puisées à même les disponibilités du règlement numéro 1328-10 autorisant le paiement de la part de la Ville dans le cadre de l'entente avec le promoteur concernant le projet Héritage Roussillon relativement aux travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie sur le chemin Sainte-Catherine entre le secteur G et la montée Saint-Régis et entre le secteur D et le secteur G, de réaménagement de l'intersection de la montée Saint-Régis et la rue Sainte-Catherine, des poste de pompage pluvial et sanitaire ainsi que du bassin de rétention et d'aménagement d'une plaine de débordement et décrétant les travaux aux fins de réaliser dans le cadre de ce projet les travaux de voirie pour l'accès au nouveau parc du lac incluant les infrastructures d'aqueduc et d'égout, de rue (fondation, pavage, bordure, trottoirs et éclairage), d'élargissement du passage à niveau du Canadien Pacifique sur le chemin Sainte-Catherine, l'aménagement d'un parc sectoriel et l'aménagement des sentiers récréatifs et décrétant à ces fins un emprunt de 12 601 000 \$ (poste budgétaire 23-328-10-320).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne n'assistant, il n'y a pas eu de période de questions.


Jean-Claude Boyer, maire


Me Sophie Laflamme, greffière



No de résolution
ou annulation

DC#4

sintra

17 rue de l'Église
Miramichi, N.B. J6B 2A9
Tél: (506) 833-0171 Fax: (506) 836-1006
E-mail: info@sintra.ca

FICHE DE TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Projet interne	N°	27-17-XXX
Taux des Supplémentaires	N° chrono	5 rev. 1
Numéro de T.S. du Conseil	N° TS	0515

CLIENT	VIA DE ST-CHARLES
PROJET	RUE St-Charles
DATE	19 juillet 2017

DESCRIPTION DES TRAVAUX
Suite à la découverte de la présence de contamination métallique d'origine non visible dans le chantier pour être en conformité avec les normes.

DESCRIPTION	UNITE	QTE	Taux	TOTAL
Sous-total				
			18,0%	0,00 \$
Éval. Dem. (%)				0,00 \$
Total				0,00 \$

DESCRIPTION	UNITE	QTE	Taux	TOTAL
Sous-total				
			0,8%	0,00 \$
Éval. Dem. (%)				0,00 \$
Total				0,00 \$

DESCRIPTION	UNITE	QTE	Taux	TOTAL
Sous-total				
			18,0%	1,071,00 \$
Éval. Dem. (%)				107,10 \$
Total				1,178,10 \$

DESCRIPTION	UNITE	QTE	Taux	TOTAL
Contrat	180	0	70,00 \$	0,00 \$
1200	140	3,5	150,00 \$	1,420,00 \$
1200	140	0	74,07 \$	0,00 \$
1200	140	0	74,07 \$	0,00 \$
1200	140	0,75	74,07 \$	104,50 \$
1200	140	0,75	81,70 \$	114,38 \$
Sous-total				
			18,0%	447,10 \$
Éval. Dem. (%)				447,10 \$
Total				1,625,00 \$

REMARKS				
L'ordre pour ces travaux est révisé sur permis de bâtir.				

TOTAL DES TRAVAUX EFFECTUES		Montant
Matières		0,00 \$
Machinerie		0,00 \$
Sous-travaux		1,178,10 \$
Matériaux		1,178,10 \$
Total Fourni		2,356,20 \$

Coût des travaux supplémentaires : 5 666,26 \$

2745,60 \$

125,00 \$
1567,50 \$

B. Barbier
17/4/2018



No de résolution
ou annotation

OC#4

sintra

INC.
Région Montréal-Rive-Sud
7 rang St-Nicolas Sud
Saint-Basile-DC, JOL 2A0
Tel: (450) 638-0171 Fax: (450) 638-2909
Licence PRO-8006-8252-07

FICHE DE TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Projet interne	
#	27-17-XXX
Travaux Supplémentaires	
N° chrono	G rev 1
Numéro de T.S. du Client	
N° TS	6378

GÉNÉRALITÉ	
CLIENT	Ville de St-Constant
ENDROIT	Rue Ste-Catherine
PROJET	17-118
DATE	20 juillet 2017

DESCRIPTION DES TRAVAUX	
Suite à la découverte de la possibilité de contamination matéraux d'excavation sont envoyés sur un site près du chantier pour mise en site avant échantillonnage	

MAIN-D'ŒUVRE			
DESCRIPTION	HEURE	Taux	TOTAL
Sous-total			0,00 \$
Ent.Gen. (%)	16,0%		0,00 \$
Total			0,00 \$

MACHINERIE			
DESCRIPTION	HEURE	Taux	TOTAL
Sous-total			0,00 \$
Ent.Gen. (%)	8,0%		0,00 \$
Total			0,00 \$

MATÉRIEL				
DESCRIPTION	UNITÉ	QTE	Taux	TOTAL
Sous-total				0,00 \$
Ent.Gen. (%)			18,0%	0,00 \$
Total				0,00 \$

SOUS-TRAVAUX				
NON	UNITÉ	QTE	Taux	TOTAL
Journelier	Hrs	0	70,00 \$	0,00 \$
Loader	Hrs	10	150,00 \$	1 500,00 \$
12 roues	Hrs	9,25	74,97 \$	693,27 \$
12 roues	Hrs	9,25	74,97 \$	693,27 \$
12 roues	Hrs	9,25	74,97 \$	693,27 \$
12 roues	Hrs	9,5	74,97 \$	712,21 \$
Semi 2 essieux	Hrs	10,25	61,78 \$	633,06 \$
Sous-total				4 192,81 \$
Ent.Gen. (%)			18,0%	754,90 \$
Total				4 947,71 \$

REMARQUES	
Loader pour mise en observé sur terrain local. Journelier dans le loader	

TOTAL DES TRAVAUX EFFECTUÉS		RÉSUMÉ DES TRAVAUX	
		Montant	
		Main d'œuvre	0,00 \$
		Machinerie	0,00 \$
		Sous-Travaux	4 947,71 \$
		Matériaux	0,00 \$
		Total Final	4 947,71 \$

APPROUVE PAR

Coût des travaux supplémentaires :	4 947,71 \$
-------------------------------------------	--------------------

1650 \$.

Barbier
17/4/2018



No de résolution
ou annotation

DC#4

sintra

INC.
www.sintra.ca

RÉGION MONTRÉGIE-RIVE-SUD
7, rang Saint-Régis Sud
Saint-Jadore (Québec) J0L 2A0
Tél.: 450 638-0172
Télééc.: 450 638-2509

- Les services que vous offre Sintra inc. sont multiples :
- Construction routière - aéroport
 - Location de machinerie
 - Terrassement - excavation
 - Aqueduc - égout
 - Asphalte - pavage
 - Pont - viaduc
 - Carrières - concassage
 - Planage

ACCUSÉ DE TRAVAUX

N° 05516

Lic. R.B.Q. 8006-9552-07
N° T.R.S. 141596411R1
N° F.V.Q. 101966177700001

CLIENT
Ville st. constant
ENDROIT
Ste - catherine Rue.
PROJET
17-110.
DATE
20 Juillet 2014.

DESCRIPTION DES TRAVAUX
Disposition terre contenir
de skate park pour mettre
en pile - par effectués
échantonnage + polythène

MAIN-D'OEUVRE					
	T8	T1/2	T2	TALX	TOTAL
Journalier					10h

MACHINERIE				
DESCRIPTION	MODÈLE	TALX	HEURES	TOTAL
Loader	624K			10h

MATÉRIAUX	
8	Niveau polythène.

Mettre en pile terre excaver de l'infrastructure
de Rue plus Recouvrir de polythène.

Ronit
Barber 11/4/2018

N° EXTRA	APPROUVÉ	CONTRAMAÎTRE	GRAND TOTAL
		Maxime Stin	



No de résolution
ou annotation

POTVIN EXCAVATION

RBQ:5711-7772-01

9329-0146 Québec inc.

336 Rang St-Paul
Saint Rémi, Québec J0L 2L0
(514) 797-1200

Vendu à:

SINTRA INC.

7 Rang St-Régis Sud
St-Isidore, Qc J0L 2A0

FACTURE

DC#21

N° facture: 228

Date: 2017-11-27

Page:

no. facture	Quantité	Unité	Description	Taxe	Prix unit.	Montant
			Projet rue Ste-Catherine, St-Constant 17-119 du 01 au 25 Août 2017			
			Location de trois machineries payées par M. Potvin Excavation en croyant commencer les travaux. Les travaux ont été retardés durant 3 semaines à cause du CP.			
	1		Loader 624K	GQ	3,000.00	3,000.00
	1		Buldozer D39	GQ	3,000.00	3,000.00
	1		Rouleau Bomag	GQ	3,750.00	3,750.00
			15%			1,462.50
			Sous-total:			11,212.50
			GQ - TPS 5%, TVQ 9.975%			
			TPS/TVH			487.50
			TVQ			972.56
9329-0146 Québec inc TPS/TVH: #905155728RT0001 9329-0146 Québec inc TVQ: #1223139261TQ0001						
Merci de votre confiance / Net 30 jours mpotvinexcavation@gmail.com					Total	12,572.56



No de résolution
ou annotation

DC#21

Facture	DATE 31/07/2017	N°/NO. 18961
---------	--------------------	-----------------



3550, boul. Laframboise
St-Hyacinthe (QC) J2R 1J9
Tél. : 450-253-5994
Télec. : 450-253-5995
infos@jmvinc.com

Référence : LOADER 624K
Termes : Net 30

Client: MPOTEX514

9329-0146 QUÉBEC INC.
M. POTVIN EXCAVATION
336, RANG ST-PAUL
ST-RÉMI (QUÉBEC)
JOL 2L0

Expédier à :

Même

Tél: 514 797-1280

Numéro	Description	Comm.	Fact.	Prix	Total	Tx
	31 JUILLET 2017					
	LOADER 624K(827) BUCKET ET FOURCHE					
	1 MOIS 3000\$	1	1	3000.00	3 000.00	FP
	TRANSPORT ALLER	1	1	200.00	200.00	FP

Formules Municipales - No 4514-A-MG-O (FLA 761)

Merci de faire affaire avec nous

F) Inscrit : 824455018RT0001
P) Inscrit : 1213668192TQ0001

Sous-total : 3 200.00
TPS : 100.00
TVQ : 319.20

PAYÉ LE 30 OCT CHÈQUE #266

Total : 3 679.20



No de résolution
ou annotation

ÉQUIPEMENT ST-GERMAIN INC.
2640 CHEMIN DU LAC
LONGUEUIL, QC J4N 1B8
450-443-3290 FAX.:450-670-4661

DC#21

FACTURE 265133

M POTVIN EXCAVATION (9329-0146 QC INC.)
336, RANG SAINT-PAUL
SAINT-RÉMI QC JOL 2L0

M E M E

TEL: 514-718-7541

DATE FACTURE : 17/08/2017

EQUIPEMENT:
BULL KOMATSU D37PX22

date	facture	quantite	taux	total
A LA SEMAINE	BULL KOMATSU D37PX2	2.00	1500.00	3000.00
A LA JOURNÉE	BULL KOMATSU D37PX2	1.00	375.00	375.00
FUEL AU LITRE		130.00	1.16	150.80
FRAIS LIVRAISON FUEL		1.00	75.00	75.00

TPS : 816058374RT0001
TVQ : 1221428176TQ0001

CONDITION DE PAIEMENT : NET 30 JOURS

www.equipementstgermain.com

ESCOMPTE 3600.80
 SOUS-TOTAL 0.00
 TPS 5% 3600.80
 TVQ 9.975% 180.04
TOTAL 359.18
 DEPOT 4140.02
SOLDE A PAYER 0.00
4140.02

info@equipementstgermain.com



No de résolution
ou annotation

OC#21

LOCATION SOREL INC. et
LOCATION D'ÉQUIPEMENTS
MASKA
INDUSTRIEL

Page: 1

FACTURE DE LOCATION
18000016431-0001

Succursale: 5220 LAFRAMBOISE
SAINT-HYACINTHE, QC J2R 1E9
Tél: 450-253-9998
Fax: 450-253-9997

Numéro de Client 1801046
Réf. Facture 0000
Date facture 8/09/17
Date sortie 12/07/17 07:00
Fin location 5/09/17 13:36
DURÉE 55 JOURS 6.60 HEURES
Chantier.... COIN CENTRALE ET DURANCEAU, LASA
#Projet..... 1 - M POTVIN EXCAVAT
#B/C..... MATHIEU
Commandé par MATHIEU
Termes..... Net 30 Jours
Facturé par. LISO026DP

FACTURÉ A:
M POTVIN EXCAVATION
9329-0146 QUÉBEC INC.
336 RANG SAINT-PAUL
SAINT-RÉMI, QC J0L2L0
#Tél: 514-797-1280

CHANTIER:
M POTVIN EXCAVATION
COIN CENTRALE ET DURANCEAU
LASALLE, QC H4E
#TÉL: 514-797-1280

TOTAL DÙ: \$
REMETTRE LOCATION SOREL INC.
370, DU COLLÈGE
SOREL-TRACY, QC
J3P 6T7

Qté	Description	Un	Jour	Sem	4-Sem	Total
1	ROULEAU COMPACTEUR 66'' 4511 MARQ: BOMAG MODÈLE BOMAG BW-177 # SER: 901582261221-72'' HRE SOR 1158.60 HRE ENT 1247.00 TOTAL: 88.40 Frais env taux JJ/SS/MM:3.00/7.50/19.00 UNITÉ 4511	470.00	470.00	1450.00	3750.00	7500.00
5	ARTIC VENTE CD DIESEL	EA				9.75
1	ENV FRAIS ENVIRONNEMENTAL	EA				38.00
	FRAIS DE CUEILLETTE					150.00
						Sous-total: 7688.00
						Frais de Carburant: 9.75
						Renonciation aux dommages: 742.50

SUITE

PAYÉ CHÈQUE#289 LE 21/11/17

X

SI LE CLIENT EST UNE CORPORATIVE OU UNE SOCIÉTÉ, LE REPRÉSENTANT ET/OU L'ADMINISTRATEUR SIGNATAIRE DE LA PRÉSENTE
FACTURE SE PORTENT CONJOINTEMENT ET SOLIDAIREMENT RESPONSABLES DE TOUT COMPTE PASSE DÙ

REMIS PAR

REÇU PAR

T.P.S.: 103389161RT0001
T.V.Q.: 1000914122TQ0001



No de résolution
ou annotation

